COMPTE-RENDU DE LA REUNION EAP DU 26 JUIN 2020 salle Notre Dame

Paroisse Notre Dames d'Ardres.

Etaient présents : Père Paul, Gontran, Eric et Marie, Michel et Véronique.

Locaux désinfectés avant et après la réunion.

- 1^{ere} INFORMATION, en pièce jointe donnée par l'Evêché d'Arras au sujet des mariages reportés et au sujet des funérailles. (doc : info mariages et funérailles)
- 2^e INFORMATION, en pièce jointe, reçue du Diocèse d'Arras, qui recherche une personne pour la pastorale des migrants. Avis aux intéressés, à diffuser. (doc : appel à candidature)
- Merci d'afficher une note simple dans les églises ouvertes au culte, modèle en pièce jointe. (doc : consignes simplifiées)
- Notre Doyen nous informe que les consignes relatives au culte dans des lieux fermés, (après le 22 juin) n'ont pas changées. Il paraît nécessaire que les animateurs de la célébration (baptêmes, funérailles, mariage.) ne soient pas *aussi* chargés de veiller au respect des consignes ; il serait bon qu'une personne supplémentaire soit présente à chaque célébration pour rappeler aux personnes, à l'entrée, le respect des consignes.
- Pendant la période des vacances, seules les grandes églises sont ouvertes au culte (Ardres, Brêmes les Ardres, Bois en Ardres, Nordausques), sous réserve qu'un nombre suffisant de personnes responsables puissent faire appliquer les consignes sanitaires.

Il n'y aura pas de procession le 15 aout comme habituellement. Par contre : la messe du 14 juillet à la grotte de Balinghem est maintenue.

Rappel : pour ouvrir une église, il faut un groupe de personnes afin de faire respecter les consignes.

Si des décisions d'allégement des consignes sont données, elles seront transmises aussitôt aux clochers.

Concernant les clochers :

- La communauté de Bois en Ardres nous a rappelé qu'il y avait toujours des rats dans la sacristie..... Eric va se charger de faire le point avec Paulette, et d'envoyer un courrier à la mairie d'Ardres.
- Aussi, l'équipe de Bois-en-Ardres nous rappelle également un problème de sonorisation (déjà évoqué en janvier). Il faudrait demander des devis. (On remet cela à l'ordre du jour de notre réunion en septembre).

• Concernant le KT:

- Nous n'achèterons pas de nouveaux modules cette année pour le KT, mais utiliserons ceux que la paroisse a en stock (ceci permettra de réduire les frais pour les familles et d'utiliser les stocks, sans pour autant nuire à la qualité de la catéchèse).
- Une nouvelle fiche d'inscription va être proposée, laquelle insistera sur l'engagement personnel du jeune et de sa famille.
- Les dates de profession de Foi ont été arrêtées pour l'année 2019/2020.

Elles auront ont lieu à 10h30 les dimanches :

- > 27/09/2020 : Bois en Ardres + Balinghem (Florence)
- > 04/10/2020 : Ardres +Rodelinghem +Autingues +landrethun (Carine)
- ➤ 11/10/2020 : Brêmes les Ardres + Louches + Nordausques (Genevieve)

Si le covid 19 est toujours présent à cette époque, il faudra limiter le nombre de personnes par famille....

Selon les règles sanitaires du moment, « ...se projeter avec ce qu'on vit maintenant » (mots de l'evêque)

- Le temps fort précédant les professions de foi aura lieu le 19 septembre de 9h à 16h, des personnes de bonne volonté sont souhaitées pour accompagner cette journée.
- <u>Dates arrêtées pour les professions de foi 2021</u> :
 - 30 mai 2021 à Louches
 - 6 juin 2021 à Nordausques
 - 13 juin 2021 à Ardres

Eviter de programmer des baptêmes à ces dates.

- Vœux pour les 1eres communions :

Chaque messe est une Eucharistie...

Les premières communions 2020 pourront se vivre lors des messes régulières de novembre 2020 à janvier 2021. Les catéchistes devront en informer la paroisse.

Concernant la vie de la paroisse :

Le Père Paul ne pourra pas prendre ses vacances comme prévu cet été, mais il pense néanmoins prendre du repos la dernière semaine d'août.

Prochaine réunion EAP le jeudi 10 septembre à 18h30.

Bon été à tous!